

enquête

Enquête

Archives de la revue Enquête

3 | 1986

De l'université à la vie active

Chapitre III

Élimination, diplôme et devenir



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/enquete/55>

DOI : 10.4000/enquete.55

ISSN : 1953-809X

Éditeur :

Cercom, Éditions Parenthèses

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 1986

Référence électronique

« Élimination, diplôme et devenir », *Enquête* [En ligne], 3 | 1986, mis en ligne le 26 juin 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/55> ; DOI : 10.4000/enquete.55

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

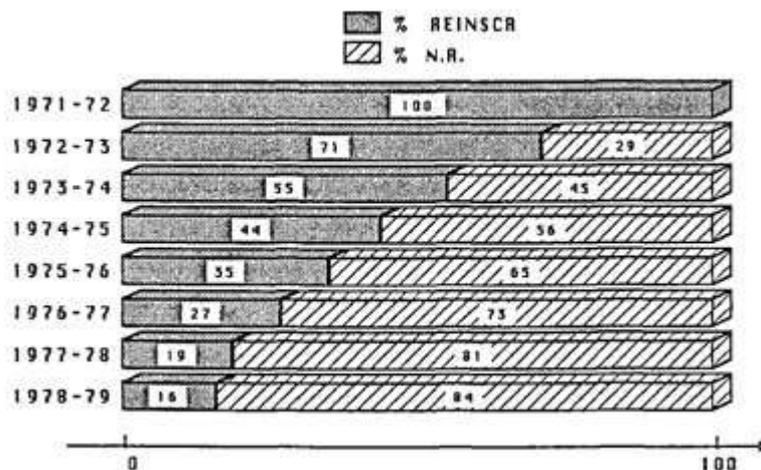
Chapitre III

Élimination, diplôme et devenir

I. La non-réinscription

- 1 Que deviennent les étudiants à l'université? Question concise qui appelle de longs développements.
- 2 On peut être tenté de répondre à cette question, tout simplement en se demandant combien d'étudiants sortent de l'université de Nice chaque année: l'évolution des effectifs de notre cohorte, année après année permet alors de visualiser le processus de la non-réinscription.

Évolution de la cohorte de 1971-72 à 1978-79

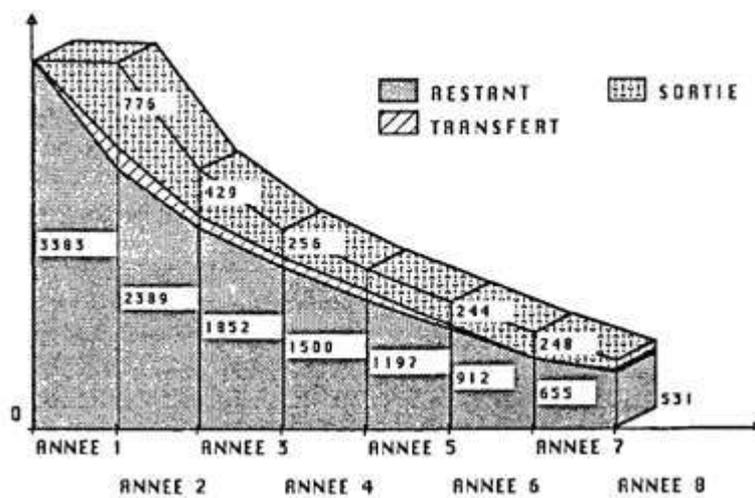


- 3 On peut commenter longuement ces chiffres; nous ne le ferons pas car ce sont des données brutes, qu'il convient d'affiner. En effet, qu'indiquent-ils? D'évidence, ils montrent que chaque année une certaine proportion d'étudiants sort de l'université de Nice, et que cette proportion est particulièrement forte lors des deux premiers flux: 45% des étudiants quittent l'université après deux années d'études. À l'opposé, ils montrent

aussi que pour plus du quart de la population initiale, les études universitaires sont synonymes d'une longue route : 27 % des étudiants entament une sixième année d'études. Déjà se profile une des clés du fonctionnement de l'institution universitaire : *la loi du tout ou rien* ; ou bien les étudiants sortent très rapidement de l'université, ou bien ils décident de prolonger au maximum leurs études, négligeant les paliers intermédiaires (17 % des étudiants sortent de l'université de Nice après trois et quatre ans d'études).

- 4 Ces étudiants quittent tous l'université de Nice, mais tous ne quittent pas l'université. Certains d'entre eux poursuivent leurs études *universitaires* dans une autre université française, et transfèrent donc leur dossier d'inscription. Les étudiants transférés sortent effectivement de notre cohorte, mais ce sont des étudiants à part entière, et ils ne sauraient en rien être assimilés à une population d'éliminés. Ils figurent sur le graphique suivant :

Sorties réelles de l'université



- 5 Si l'on tient compte de cette population qui poursuit ses études sous d'autres cieux, le taux réel de sortie doit être révisé à la baisse. Ce ne sont plus 45 % des étudiants qui ont quitté l'université après deux ans d'études, mais 35 %. Tout au long de l'enquête, cette population d'étudiants transférés aura été un boulet méthodologique, source d'une indétermination importante : sur l'ensemble des sept flux de sortie, les transferts représentent 17,8 % de la population totale ; quel aura été leur niveau de diplôme à la fin de leurs études ? Auront-ils redoublé ? Changé d'orientation ? Notre outillage méthodologique ne nous aura pas permis de lever ces incertitudes, car dès qu'ils quittent l'université de Nice, ils nous échappent. Bien entendu, s'ils partent avec une maîtrise, pour suivre un troisième cycle à Paris, leur maîtrise sera comptabilisée dans nos statistiques, mais ce ne sera pas le cas de leurs éventuels diplômes ultérieurs.
- 6 L'exemple de la population des étudiants qui transfèrent leur dossier est significatif des limites du critère équivoque de la non-réinscription. Équivoque, à plusieurs titres.
- 7 Il est évident que la non-réinscription change radicalement de sens dès lors que des étudiants diplômés figurent dans les flux de sortie. De ce point de vue, seuls les premier et second flux sont parfaitement homogènes, composés d'étudiants ne possédant aucun diplôme supérieur au baccalauréat. L'institution peut être tentée d'y voir là une population d'éliminés (nous allons revenir sur ce point). Si nous adoptons cette

perspective institutionnelle en certaines occasions, tout en prenant soin d'isoler la population des transférés, nous nous limitons impérativement aux deux premiers flux, bien que le troisième flux comporte encore majoritairement des étudiants sans diplôme supérieur au baccalauréat (145-256). Les étudiants diplômés ne commencent à sortir véritablement de l'université qu'à partir du quatrième flux, donnant à la sortie un tout autre sens.

- 8 La non-réinscription, ou plutôt son pendant, l'inscription, constitue notre point de départ obligé. Mais derrière l'unité apparente de ce critère administratif se cachent en fait des situations fort diverses qui vont forcément jouer dans un sens ou dans l'autre sur la non-réinscription. À côté des étudiants qui, dans toute l'acceptation du terme, s'inscrivent dans l'espoir d'accomplir leur cursus à l'université, pour ensuite trouver un emploi, si possible en rapport avec leurs études, coexistent des populations hétérogènes aux objectifs et aux moyens diversifiés. Ainsi, comme nous l'avons déjà signalé, certains étudiants se sont inscrits, mais ne sont jamais physiquement entrés à l'université, ce sont par exemple les étudiants inscrits aux classes préparatoires aux concours d'entrée aux grandes écoles, qui prennent souvent une inscription de précaution à l'université. Il va de soi qu'à la fin de la première année, ces derniers gonfleront artificiellement les statistiques de sortie, surtout en sciences et en lettres. C'est aussi le cas des étudiants fantômes, qui se contentent de bénéficier des avantages liés à la condition étudiante, et qui eux aussi gonfleront les statistiques de sortie, non seulement au premier flux, mais aussi au second, voire au troisième (plus rarement). Tous ces étudiants figurent dans notre cohorte de départ, puisque celle-ci tire sa source des listes d'inscriptions. D'autres étudiants s'inscrivent en faculté parce qu'ils n'ont pas pu ou pas su s'orienter à temps à la fin de leurs études secondaires. L'université et la condition étudiante leur laisseront le temps de la réflexion et de l'information, à la suite de quoi ils se réorienteront. D'autres étudiants, enfin, ont déjà un métier ou un emploi lorsqu'ils s'inscrivent pour la première fois ; ils viennent le plus souvent pour un complément de formation, c'est le cas des institutrices qui s'inscrivent en psychologie notamment. Bien vite, elles se rendent compte de la difficulté de mener de front les deux activités et décident de ne pas renouveler l'expérience.
- 9 Tous les cas que nous venons de citer ne sont pas des cas limites (il y en a d'autres) : ils font partie de la réalité polymorphe de l'université française. Ne pas tenir compte de l'hétérogénéité de la population étudiante est alors une grave erreur qui n'a pas l'excuse de l'innocence car elle contribue à forger une image caricaturale du fonctionnement universitaire, en exagérant l'impéritie du système.
- 10 Nous venons de voir qu'une frange non négligeable de la population étudiante s'inscrivait à l'université en poursuivant des objectifs hétérogènes, irréductibles à ceux de l'institution ; et que ce qui est analysé – souvent arbitrairement et tendancieusement – comme une élimination peut parfaitement être vécu tout autrement par les étudiants « éliminés ». En admettant encore une fois que l'on se place du point de vue institutionnel et que, moyennant les précautions mentionnées plus haut, l'on assimile pour les deux premiers flux, la non-réinscription, ou plutôt la sortie (sortie = non-réinscription-transferts) à une élimination, celle-ci n'en reste pas moins équivoque pour autant. En effet, selon qu'on mesure l'élimination à l'échelle de l'université ou à l'échelle de la discipline, nous obtiendrons des résultats sensiblement différents. Cet écart entre les deux échelles de mesure est dû à la question des migrations intra-universitaires.

Précisons ce dernier point : au bout d'une année d'étude, plusieurs cas de figure peuvent se présenter à l'étudiant ; il peut soit :

- passer dans l'année supérieure au sein de sa discipline de départ : c'est le cursus « normal » ;
 - redoubler dans la même discipline ;
 - changer de discipline : c'est la migration ou la réorientation intra-universitaire ;
 - changer d'université : c'est la procédure du transfert ;
 - sortir de l'université : c'est l'interruption des études *universitaires* (ce qui n'équivaut pas à l'interruption des études).
- 11 Si l'étudiant quitte sa discipline d'origine, celle-ci considère qu'il a été éliminé, et il figure donc comme tel dans ses statistiques, mais bien souvent l'étudiant ne quitte pas l'université et entreprend de nouvelles études sur un autre campus. Pour l'université, il n'est donc pas encore considéré comme éliminé. Ces différentes modalités de calcul figurent clairement sur le tableau suivant :

Non-réinscription, transfert, réorientation
et élimination selon la discipline après deux flux de sortie

APRES 2 ANS	MED.	DROIT	SCECO.	SCIEN.	LETTRES	TOTAL
Demeurent dans la même discipline	46.7	42.3	45.7	41.2	52.9	47.3
Se sont réorientés dans l'Univ. Nice	13.5	8.2	8.6	11.2	2.6	7.4
Demeurent donc dans l'Univ. Nice	60.2	50.5	54.3	52.4	55.5	54.7
Ont transféré leur dossier dans autre U.	10.9	6.2	12.8	18.2	6.5	9.6
Ont quitté études universitaires	28.9	43.3	32.9	29.4	38.0	35.7

- 12 Nous retiendrons qu'après deux années
- toutes les disciplines ont perdu plus de 50 % de leurs effectifs d'origine sauf les lettres qui, il est vrai, ne se différencient pas vraiment des autres études. C'est le phénomène que constatent les enseignants dans leurs amphithéâtres.
 - ces chiffres doivent être corrigés par le jeu des réorientations au sein de l'université ainsi que par celui des transferts, ce qui ramène, en fin de compte, la proportion d'éliminés à 35 % en moyenne, avec des écarts importants d'une discipline à l'autre.
 - le droit et les lettres enregistrent le plus de sorties véritables (plus ou près de 40 %), la médecine et surtout les sciences connaissant des taux beaucoup plus faibles. Pour les sciences, cela est dû en grande partie à la très forte proportion de transferts : en deux ans, un étudiant sur cinq originaire des sciences change d'université. On peut émettre l'hypothèse que pour ces étudiants, l'inscription en sciences est une inscription d'attente.
 - les différentes disciplines sélectionnent leurs étudiants avec plus ou moins de rigueur. Un des résultats les plus surprenants étant le taux d'élimination relativement modeste affectant les étudiants en médecine. Au bout de deux ans, 46 % d'entre eux poursuivent leurs études dans cette même UER, contre 42 % en droit et 41 % en sciences.
- 13 De plus, par le jeu des transferts et des réorientations, les étudiants de médecine bénéficient d'avantages que ne connaissent pas toujours les étudiants issus des autres facultés. Si nous prenons par exemple comme critère la poursuite d'études au sein de l'université de Nice (dans la discipline d'origine ou bien dans une autre discipline), il apparaît que ce sont les étudiants originaires de médecine qui résistent le mieux au

mouvement de reflux vers la sortie (60 % d'entre eux sont toujours présents à l'université de Nice, contre 50 % pour les étudiants originaires de droit, l'autre extrême).

II. Les réorientations intra-universitaires

- 14 Intéressons-nous de plus près aux étudiants qui se sont réorientés au sein de l'université. En deux ans, 7,4 % de l'ensemble des étudiants ont quitté leur discipline d'origine pour poursuivre sur place d'autres études universitaires¹. Ces reconversions ou ces réorientations sont évidemment liées à un échec, ou à un rejet des études initiales (l'information dont nous disposons ne nous permettant pas de préciser si l'étudiant s'était effectivement présenté aux examens), et se présentent donc comme l'équivalent d'une issue de secours. Cette issue est en théorie ouverte à tous les étudiants, mais dans les faits, seuls certains en profitent, et il se trouve que ceux qui en profitent le plus ont aussi le choix entre plusieurs issues de secours. Tout se passe comme s'il existait une hiérarchie entre les différentes disciplines de ce point de vue.
- 15 Reprenons les différents taux de réorientation. Ils vont en décroissant de la manière suivante : médecine 13,5 %, sciences 11,2 %, sciences économiques 8,6 %, droit 8,2 % et enfin lettres 2,6 %. Dans la mesure où l'élimination dans la discipline de prime inscription n'est pas significativement plus élevée que dans les autres, un fort taux de réorientation peut objectivement s'interpréter de façon positive, comme une assurance couvrant les éventuels accidents de parcours. Mais dans ce cas, les risques couverts ne sont pas les mêmes pour tous ; jugeons plutôt :
- 16 *Comment se réorientent les 79 transfuges de médecine ?*
- 24 vont en sciences, soit 30 %
 - 16 vont en lettres, soit 20 %
 - 14 vont en sciences éco., soit 18 %
 - 13 vont en droit, soit 17 %
 - 12 vont à l'IUT, soit 15 %
- 17 Soit une répartition équi-probable avec une prédilection pour les sciences. Il n'y a aucune restriction dans les choix : toutes les portes sont ouvertes.
- 18 *Comment se répartissent les 63 émigrants de sciences ?*
- 17 vont en lettres, soit 27 %
 - 17 vont en médecine, soit 29 %
 - 16 vont à l'IUT, soit 25 %
 - 11 vont en sciences éco., soit 18 %
 - 2 vont en droit, soit 3 %
- 19 Les émigrants de sciences ressemblent à ceux de médecine (par-delà les taux qui ne figurent ici qu'à titre indicatif), en ce sens qu'eux non plus n'ont aucune porte fermée devant eux. On constate que l'on peut passer sans crainte des études scientifiques aux études littéraires. Les échanges sciences-médecine se font dans les deux sens, mais nous émettons l'hypothèse que les étudiants en provenance de médecine ont échoué, alors que ce n'est peut-être pas le cas des étudiants primitivement en sciences.
- 20 *Comment se réorientent les 21 étudiants en provenance des sciences économiques ?*
- 9 vont en lettres
 - 4 vont en droit

- 4 vont à l'IUT
 - 2 vont en sciences
 - 2 vont en médecine
- 21 Les faibles effectifs ne permettent pas des conclusions très assurées, néanmoins il semblerait que les choix soient déjà plus restreints, les lettres attirant près de la moitié des étudiants.
- 22 *Comment se répartissent les 54 émigrants de droit ?*
- 44 vont en lettres
 - 4 vont en médecine
 - 4 vont à l'IUT
 - 2 vont en sciences
- 23 Une seule issue pour les ex-juristes : les lettres, qui absorbent plus de 80 % d'entre eux.
- 24 *Enfin où vont les 34 dissidents en provenance des lettres ?*
- 16 vont en droit
 - 8 vont en sciences éco.
 - 4 vont en sciences
 - 4 vont à l'IUT
 - 2 vont en médecine
- 25 Le droit prédomine, mais ce qu'il importe de souligner, c'est que les réorientations de littéraires relèvent plus de l'histoire personnelle des étudiants que d'une quelconque régularité statistique, eu égard à l'importance de la population d'entrée (1 328). Dans ces conditions, les réorientations sont quasi nulles (2,6 %).
- 26 *Question inverse des précédentes : où se rassemblent les 251 étudiants immigrés ?*
- 86 en lettres, soit 34,3 %
 - 35 en droit, soit 13,9 %
 - 33 en sciences éco., soit 13,1 %
 - 40 à l'IUT, soit 12,7 %
 - 25 en médecine, soit 10 %
- 27 Les lettres constituent une terre d'accueil et arrivent largement en tête, et la médecine ferme la marche. Force est de constater que le classement des disciplines selon le taux d'immigration est très exactement l'inverse de celui selon le taux d'émigration. Autrement dit, la discipline qui exporte le plus ses sous-produits est aussi celle qui met le plus de restrictions à l'entrée de ceux engendrés par les disciplines concurrentes ; inversement celle qui se montre la plus accueillante n'a pratiquement aucune solution de rechange pour ses propres transfuges. Ces derniers n'ont en fait d'autre choix que de sortir de l'université, car il n'existe pas d'issue de secours pour eux.
- 28 Cette analyse des modalités de la réorientation repose sur des effectifs relativement restreints, mais nous pensons qu'au-delà des chiffres, elle est symptomatique des réseaux hiérarchiques qui se sont établis au sein de l'université, transmuant une égalité de droit entre les différentes disciplines en inégalité de fait. Peu importe, à la limite, la survie ultérieure ou non de ces étudiants réorientés. Il est vrai que ces nouveaux départs ne se font généralement pas dans de bonnes conditions et que la réussite ultérieure s'en ressent : 54 % d'entre eux sont éliminés dans les deux ans qui suivent². Les étudiants originaires de médecine ne se comportent pas mieux que les autres : leur survie ultérieure n'est ni plus élevée, ni moins élevée que celle des étudiants originaire des

autres campus. Cette analyse ne préjuge en rien de la qualité scolaire des étudiants. L'important est de faire apparaître l'existence de ces réseaux secondaires qui fonctionnent au bénéfice exclusif de certaines disciplines et au détriment des autres, et non de savoir ce que font les étudiants du « droit à l'erreur » dont ils ont usé. Une remarque cependant : les étudiants qui se sont réorientés *en médecine* ont le taux d'élimination le plus faible (32 %). Ce taux est très proche de celui affectant les étudiants inscrits dès l'origine en médecine et éliminés au bout de deux ans (28,9 %), ce qui tendrait à attester l'hypothèse selon laquelle ces étudiants se seraient en quelque sorte fourvoyés dans leur orientation d'origine, pour trouver après une période de tâtonnements leur voie véritable.

III. Élimination et diplôme

- 29 En résumé, nous venons de voir que l'étude de la non-réinscription, pour indispensable qu'elle soit dans notre perspective, ne saurait se confondre avec l'élimination, principalement du fait de l'hétérogénéité de la population des non-réinscrits (c'est le problème de la comptabilisation des étudiants transférés) et du fait du renversement de signification qui s'opère au fil des ans, avec l'apparition de diplômés dans les rangs des non-réinscrits.
- 30 Peut-être peut-on mieux mesurer l'élimination universitaire et donc le rendement de l'institution, par rapport au critère du niveau de diplôme atteint par les étudiants de notre cohorte ? Il est certain que, pour la première fois, nous disposons d'une vue d'ensemble, avec sept flux de sortie étudiés. Nous connaissons d'une part le niveau d'étude atteint par les étudiants au cours de chaque flux selon divers critères (sexe, origine sociale, discipline d'appartenance ...) et nous connaissons également le niveau d'étude des étudiants toujours inscrits à l'université en l'an VIII du cursus. Ces derniers, qui représentent globalement 15 % de la cohorte, sont en fait proportionnellement beaucoup plus nombreux en médecine (ce qui est normal eu égard à la longueur des études), les autres disciplines ne conservant qu'environ 10 % de leurs effectifs d'origine.

Étudiants réinscrits selon la discipline d'origine

	Médecine	Droit	Sc. Eco.	Sciences	Lettres	Total
Etudiants réinscrits en l'an VIII du cursus	232	76	31	65	127	531
En % IN	39,6	11,5	12,8	11,7	9,6	15,7

- 31 Nous savons que les sorties de l'université peuvent être considérées comme définitives (encore que nous ayons constaté quelques cas de réinscription, notamment parmi les étudiants dans l'obligation d'effectuer leur service militaire ; cas dont nous n'avons pu tenir compte pour des raisons d'ordre comptable). Mais ici encore la population des étudiants transférés nous confronte à des difficultés d'estimation insurmontables. Nous ne sommes pas en mesure de connaître leur niveau de diplôme ultérieur et nous devons donc nous contenter de celui qu'ils avaient au moment où ils ont quitté l'université de Nice. Comme ces étudiants transférés représentent près de 18 % de la cohorte, nos

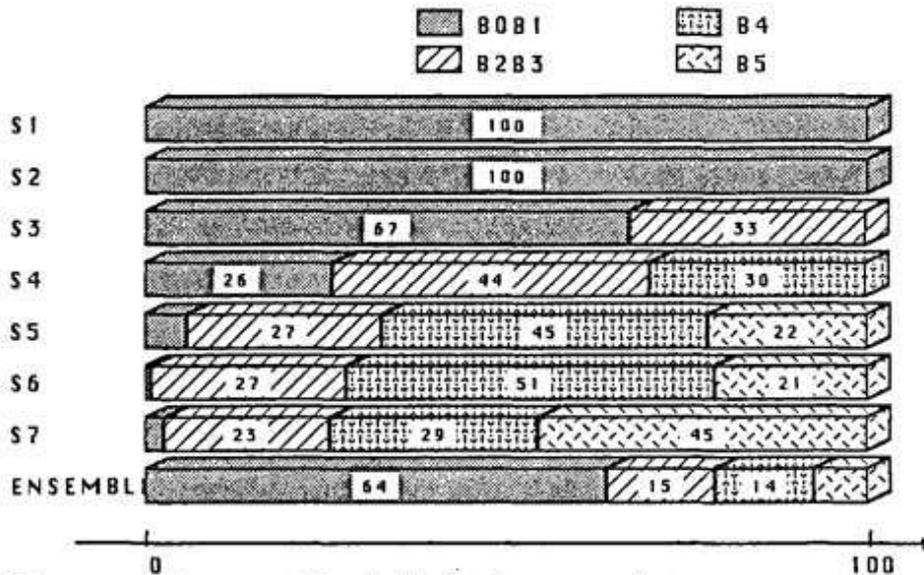
données sont inévitablement sous-évaluées. Cette sous-évaluation est variable selon la discipline car la proportion d'étudiants transférés varie de 18 à 26 %.

Proportion d'étudiants transférés selon la discipline

	Médecine	Droit	Sc. Eco.	Sciences	Lettres	Total
Etudiants transférés sur l'ensemble des 7 flux	102	92	52	147	206	599
En %/IN	17,4	13,9	21,4	26,0	15,5	17,7

- 32 Si nous assimilons l'élimination à la proportion d'étudiants qui n'ont obtenu aucun diplôme supérieur au baccalauréat³, pendant leur passage à l'université, que ce passage ait été bref ou long (il existe quelques cas d'étudiants ayant passé cinq, six ou sept ans à l'université sans obtenir le moindre diplôme, passant par exemple des études médicales aux études juridiques, puis littéraires). Nous pouvons l'estimer, dans un premier temps, par rapport à la population des sortants (transferts exclus).
- 33 La totalité des étudiants sortis au cours des deux premières années se retrouvent sans aucun diplôme supérieur à celui qu'ils possédaient avant leur entrée à l'université : le baccalauréat. Le troisième flux est encore majoritairement composé de non-diplômés (67 %), ce n'est véritablement qu'à partir du quatrième flux que nous voyons apparaître les étudiants diplômés. Remarquons tout de suite que le redoublement constitue la norme de fait à l'université : rares sont ceux qui sortent avec un diplôme correspondant au nombre d'années passées à l'université (29 % pour les sortants du quatrième flux, 21 % pour ceux du cinquième, etc.).

Niveau de diplôme atteint par la cohorte selon le flux de sortie (transferts exclus)⁴



- BOB 1 = aucun diplôme ou acquisition d'unités de valeur correspondant au cursus de la première année universitaire.
 B 2 = diplôme de fin de premier cycle (DEUG, PCEM...).
 B 3 = diplôme de 1ère année de second cycle (licence).
 B 4 = diplôme seconde année de second cycle (maîtrise par exemple).
 B 5 et + = diplôme supérieur au niveau maîtrise. (1).

- 34 Cette première présentation par flux de sortie a l'avantage d'offrir une bonne image de la composition interne de chaque flux et de son évolution, mais elle demeure lacunaire dans la mesure où elle ne tient ni compte des étudiants encore présents à l'université, ni de ceux qui se sont inscrits dans d'autres universités. Examinons de plus près ces deux populations.

Niveau de diplôme atteint par les étudiants
toujours inscrits à l'université en l'an VIII du cursus

	MED	DROIT	SCECO	SCIENC	LETTRES	TOTAL
B0B1	-	-	-	-	2.4	.6
B2B3	-	7.9	6.4	12.3	43.3	13.4
B4	.9	43.4	45.2	33.8	29.9	20.5
B5 et +	99.1	48.7	48.4	53.8	24.4	65.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N=	232	76	31	65	127	531

Niveau de diplôme atteint par les étudiants « transférés »
(au moment où ils ont transféré leur dossier)

	TR1	TR2	TR3	TR4	TR5	TR6	TR7	TOTAL
B0B1	100.0	48.1	20.8	3.8	-	-	-	49.1
B2B3	-	51.9	79.2	35.8	20.7	-	-	29.9
B4	-	-	-	60.4	69.0	100.0	19.0	17.5
B5 et +	-	-	-	-	10.3	-	81.0	3.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N=	218	108	96	106	41	9	21	599

- 35 Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants toujours en cours d'études en l'an VIII sont dans l'ensemble titulaires de diplômes universitaires élevés : une exception toutefois, avec les étudiants en lettres qui plafonnent pour la plupart entre le niveau licence et le niveau maîtrise. L'explication paraît évidente : le débouché principal des études littéraires étant l'enseignement (et c'est aussi le cas pour certaines disciplines des sciences humaines), beaucoup d'étudiants se concentrent sur le CAPES ou l'agrégation au détriment de la poursuite de leurs études purement universitaires. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.
- 36 Les étudiants qui transfèrent leur dossier d'inscription dans une autre université sont en majorité des étudiants qui poursuivent et achèvent ailleurs des études entamées avec succès à Nice. Même parmi les premiers flux, ce sont principalement des étudiants qui ont réussi leurs examens de première ou deuxième année. (À l'issue de la première année, sur 218 transferts, 111 sont le fait d'étudiants ayant satisfait aux épreuves commandant le

passage dans l'année supérieure.) Dans ces conditions, nous sous-estimons très largement le niveau d'étude terminal de près de 18 % de notre population d'origine. Cette sous-estimation affecte surtout les diplômés les plus élevés car il y a fort à parier que la population des étudiants transférés se comporte de ce point de vue de façon assez semblable aux autres étudiants, c'est-à-dire que s'ils ne sortent pas de l'université dans les deux premières années, ils ont de fortes chances d'atteindre le niveau de la maîtrise.

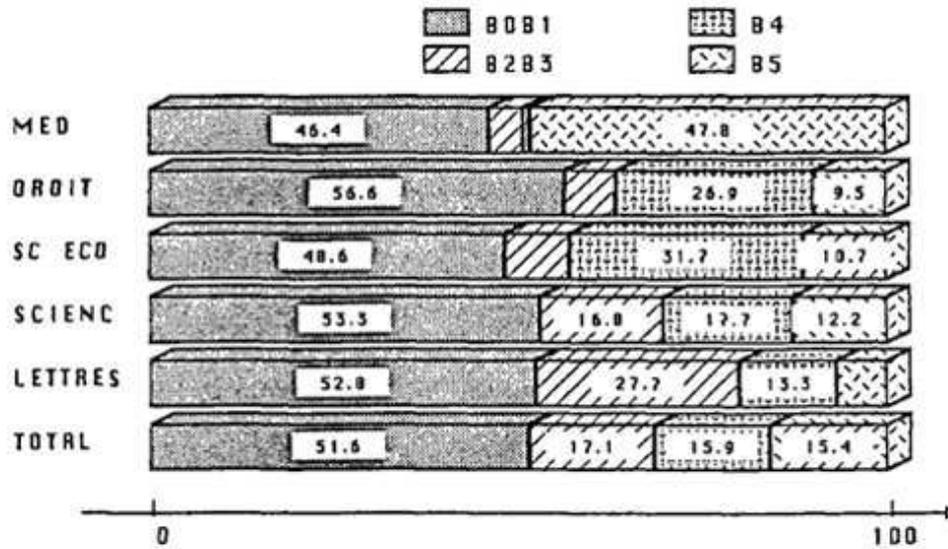
- 37 Ces réserves faites, nous sommes désormais en mesure de fournir l'estimation la moins mauvaise possible des niveaux de diplômes atteints par notre cohorte après sept années d'observation. La situation n'évoluera plus que pour les 531 étudiants toujours réinscrits à l'université.

Niveau de diplôme atteint par les étudiants niçois en l'an VIII
(IUT exclu)

	Ensemble des sor- tants (de 1 à 7)	Etudiants réinscrits en l'an VIII	Total	Ensemble des trans- ferts (de 1 à 7)	Total général N	%
BOB1	1449	3	1452	294	1746	51.6
B 2 B 3	330	71	401	179	580	17.1
B 4	323	109	432	105	537	15.9
B 5 et +	151	348	499	21	520	15.4
Total	2253	531	2784	599	3383	100.0

- 38 51,6 % des étudiants n'ont pas, et n'auront sans doute jamais de diplôme universitaire. C'est notre estimation basse, car elle implique que nous considérons que les 294 étudiants transférés de niveau BOB1 n'obtiendront jamais de diplôme universitaire, ce qui est improbable. Nous aurions pu prendre l'hypothèse inverse et estimer que tous ces étudiants auront un diplôme universitaire. Dans ce cas, la proportion d'étudiants éliminés ne serait plus de 51,6 % (1 746/3 383), mais de 42,9 % (1 452/3 383). Cette estimation pêche alors par excès. La proportion définitive d'étudiants éliminés, ou n'ayant obtenu aucun diplôme universitaire se trouve en fait définie par ces deux bornes sans qu'il soit possible de la situer plus précisément.
- 39 17 % des étudiants sortent de l'université avec ce que nous appelons un diplôme intermédiaire, de niveau DEUG, ou licence (en 3 ans), alors que plus de 30 % d'entre eux obtiennent l'équivalent d'une maîtrise. Tout se passe comme si les étudiants intériorisaient la dévaluation relative des diplômes en négligeant les portes de sortie intermédiaires, pour tenter d'obtenir le niveau de diplôme correspondant à la maîtrise, ressenti confusément comme un nouveau seuil de rentabilité des études universitaires. En apparence, les étudiants de lettres ne suivent pas ce modèle, puisqu'ils ne sont que 20 % à atteindre le niveau maîtrise, et s'écartent donc de notre modèle hypothétique du « tout ou rien ». En réalité, nous postulons qu'ils suivent le même modèle général, mais avec une variante. Ici, le « tout » vers lequel il convient de faire porter ses efforts, s'appelle le CAPES, et non la maîtrise. C'est le CAPES qui ouvre les portes de l'enseignement et non la maîtrise. C'est sans doute le CAPES qui est responsable du piétinement sur place d'un grand nombre d'étudiants en lettres. Au bout de deux, trois ou quatre tentatives infructueuses, les étudiants mettent un terme à leurs efforts et se retrouvent sur le marché du travail en situation d'infériorité par rapport aux étudiants issus des autres campus. (Ce modèle explicatif joue aussi un rôle en sciences, où la proportion de diplômes égaux ou supérieurs à la maîtrise est aussi relativement faible.)

Situation générale de la cohorte en l'an VIII selon la discipline

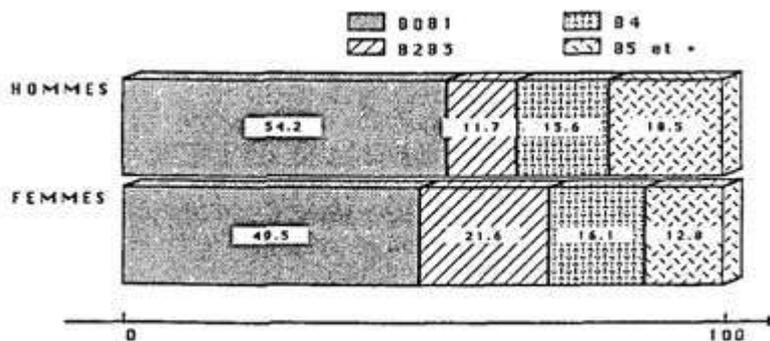


- 40 En tout état de cause, la sélection universitaire exerce puissamment ses effets : près d'un étudiant sur deux n'est pas diplômé, un étudiant sur trois atteint le niveau de la maîtrise ; dans ces conditions comment peut-on parler de distribution de diplômes pléthorique, critique qui revient très souvent dans les discours visant à dénigrer l'université ?

A. Diplôme, élimination et sexe

- 41 Hommes et femmes sont-ils logés à la même enseigne ? Sortent-ils de l'université avec le même niveau de diplôme et dans des proportions équivalentes ? *A priori*, d'après ce que nous venons de voir et sachant que les femmes investissent massivement les lettres, cela semble peu probable. Et pourtant, à l'entrée, les femmes étaient incontestablement plus brillantes que les garçons : elles étaient dans l'ensemble plus jeunes et proportionnellement plus nombreuses à avoir obtenu leur baccalauréat avec une mention (38 % des femmes étaient dans ce cas pour seulement 28 % des hommes). La logique aurait donc voulu qu'elles conservent leur avantage scolaire ou, à tout le moins, qu'elles ne subissent pas de handicap. Que constatons-nous ? (cf. graphique ci-dessous).

Niveau de diplôme atteint selon le sexe (IUT exclu)



42 Essentiellement deux faits qui se contrebalancent :

– les femmes sont relativement moins nombreuses que les hommes à être démunies de tout diplôme ; elles sont donc légèrement moins touchées par l'élimination pure et simple. En ce sens, leurs antécédents scolaires brillants jouent un rôle qu'on peut qualifier de positif⁵.

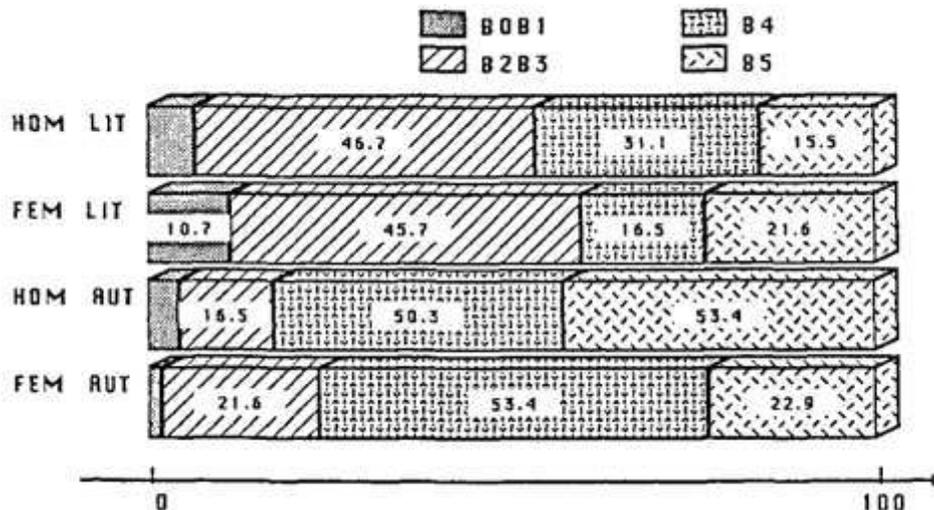
– si elles sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir un diplôme, ce diplôme est souvent d'un niveau inférieur à celui des hommes : en l'an VIII du cursus, c'est-à-dire à l'heure du bilan quasiment définitif, 22 % des femmes doivent se contenter d'un DEUG ou d'une licence, pour 12 % des hommes ; 29 % des femmes atteignent le niveau de la maîtrise (ou plus) alors que les hommes sont 34 % dans ce cas. Autrement dit, bien que plus brillantes à l'entrée, les femmes ne parviennent pas à décrocher les diplômes qui « correspondraient » à leur excellence et doivent se rabattre sur un diplôme qui, le plus souvent, n'est pas en rapport avec le nombre d'années passées à l'université. Quittent-elles l'université dès qu'elles ont décroché la licence ? C'est peu probable.

	IN	NR 1	NR 2	NR 3	NR 4	NR 5	NR 6	NR 7	Restants
H	100,0	30,2	17,0	10,0	8,2	7,1	7,0	2,8	17,8
F	100,0	28,7	15,0	10,8	9,6	9,5	8,1	4,4	14,0

43 On observe alors qu'hommes et femmes ont vis-à-vis de la sortie de l'université un comportement similaire, en gros, ils marchent d'un même pas vers la sortie. Le fait qu'elles ne se différencient guère des hommes de ce point de vue donne à penser qu'elles restent dans l'université *après* avoir obtenu leur licence avec un objectif bien défini, réussir le CAPES. L'hypothèse inverse suggère implicitement que l'université transforme les étudiantes, dans l'ensemble plus brillantes, en éléments besogneux, franchissant avec difficulté les obstacles dressés devant elles, ce qui ne nous semble pas très réaliste.

44 Nous pensons donc que c'est le mode d'insertion spécifique aux lettres qui est responsable de la sous-qualification des femmes à la sortie de l'université. Pour illustrer notre propos, nous avons tenté, sur l'ensemble de la population issue de l'un des quatre derniers flux (4, 5, 6 et 7) et ayant rejoint la vie active, d'isoler les lettres des autres études, afin d'examiner comment se distribuaient les diplômes à travers les sexes.

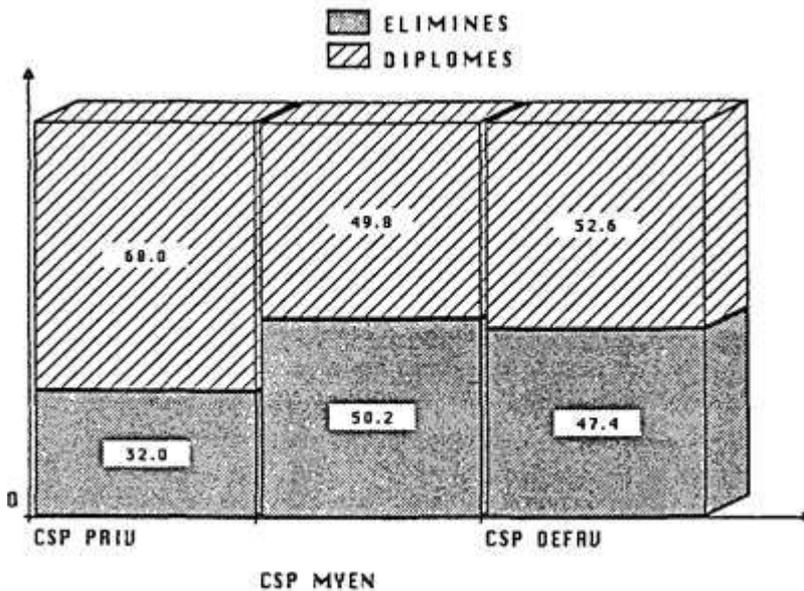
Niveau de diplôme selon le sexe pour les lettres et pour les autres études
(étudiants issus des quatre derniers flux)



- 45 Nous avons pu établir, à l'aide du test X², calculé sur les effectifs les résultats suivants :
- si nous comparons les hommes et les femmes issues de l'UER lettres, il n'existe pas de différence significative quant à la répartition des diplômes obtenus. Il en va de même pour l'ensemble des autres UER.
 - par contre, si nous comparons les performances des femmes issues des lettres à celles de leurs homologues provenant des autres UER, il existe une différence significative (le test, étant à plus d'un degré de liberté, ne nous permet pas en théorie de préciser le sens de la différence, mais elle apparaît assez évidente à la lecture du graphique). Les hommes littéraires suivent l'exemple de leurs consœurs et se distinguent également de l'ensemble des autres hommes. La détermination de l'UER est donc dans ce cas extrêmement forte, puisqu'elle joue par-dessus les sexes.

B. Élimination, diplôme et origine sociale

- 46 L'origine sociale, qui joue un rôle important, bien que second par rapport au sexe, dans la répartition différentielle des étudiants à travers les disciplines, exerce-t-elle ses effets sur l'élimination et corrélativement sur l'acquisition des diplômes ?
- 47 L'interprétation des données croisant l'origine sociale et l'élimination est toujours délicate, d'une part à cause des effectifs réduits de certaines catégories, comme ceux des ouvriers spécialisés, manœuvres (OS) ou ceux des personnels de service (PS), et d'autre part à cause du nombre élevé de catégories représentées (14). À première vue, on observe des écarts très importants entre catégories extrêmes : 22 % des étudiants originaires des professions libérales (PL) n'acquièrent aucun diplôme, c'est de très loin le taux le plus faible, alors que près de 70 % des enfants de petits patrons (PP) sont dans le même cas. Mais fait plus curieux, la population d'origine ouvrière est loin d'être homogène. Les étudiants enfants d'ouvriers spécialisés sont ceux qui résistent le mieux à l'élimination après ceux des professions libérales, et bien avant ceux des cadres supérieurs. Peut-être faut-il voir là un effet de leur sursélection, notion développée par Bourdieu et Passeron dans *La reproduction*. Mais alors, comment expliquer la très mauvaise performance des étudiants originaires de la catégorie ouvriers qualifiés, contremaîtres (OQ) ? Ils sont en avant-dernière position, juste devant les étudiants issus de la catégorie des petits patrons (PP). Eux aussi sont sursélectionnés, pourtant ils s'opposent totalement aux enfants d'OS du point de vue de l'élimination. Est-ce là un artefact dû à la faiblesse des effectifs ? Nous ne pouvons nous prononcer.
- 48 C'est la raison pour laquelle nous avons procédé au regroupement de certaines catégories. Ces regroupements présentent l'inconvénient d'effacer les variations souvent très fortes entre sous-catégories comme celles affectant les OQ et les OS, mais permettent de donner une image moins confuse des faits étudiés.

L'élimination selon l'origine sociale, par CSP regroupées⁶

CSP privilégiées : CS, GP, PL ; CSP moyennes : CM, PP, AG ; CSP défavorisées : EM, OQ, OS, PS, SA.

- 49 Les étudiants issus des couches privilégiées (cadres supérieurs, professions libérales, gros patrons) connaissent un taux d'élimination significativement moins élevé que l'ensemble des autres catégories sociales regroupées, et, par contrecoup, sont proportionnellement plus nombreux à acquérir des diplômes universitaires.

IV. Le devenir des étudiants

- 50 Jusqu'à présent, nous avons assimilé l'élimination à la non-obtention de diplômes universitaires ; ce faisant, nous nous sommes placés du point de vue institutionnel, point de vue à la fois partiel et partial dans la mesure où les étudiants ne vivent pas forcément leur arrêt des études comme une élimination ou une éviction. Par contre ils peuvent très bien avoir accompli un cursus normal jusqu'à la maîtrise et se considérer comme rejetés, éliminés pour n'avoir pas réussi à franchir la dernière étape, celle du CAPES par exemple. Dès lors, la fonction de l'université ne saurait se réduire à la seule production de diplômes de niveaux hiérarchisés. L'université, à la différence des grandes écoles, accueille des publics variés aux attentes très différentes, il est alors impératif d'en tenir compte, ce qui complique singulièrement le travail de tous ceux qui s'attachent à essayer de débrouiller l'écheveau. L'étude des premiers flux de sortie nous avait convaincu que, tout autant qu'une machine à sélectionner, l'université fonctionnait comme une plaque tournante où s'engageaient bon nombre d'étudiants pour un temps plus ou moins long, pendant lequel ils pourraient tout à loisir réfléchir, s'informer, se documenter, bref s'orienter véritablement. Leur choix fixé, ils quittent alors l'université, dans laquelle ils ne sont pas véritablement entrés, ou dans laquelle ils n'ont pas vraiment investi. Pour certains, ce temps de réflexion se concrétise par une réorientation universitaire, ce sont les étudiants qui transfèrent leur dossier, et qui ne sont pas des « sortants » au sens strict. D'autres se réorientent vers des formations extra-universitaires. Ils sont toujours en formation à temps plein, mais le niveau des nouvelles études entreprises peut être extrêmement variable, allant des écoles de kinésithérapie, nécessitant le baccalauréat, aux divers CAP

(certificat d'aptitude professionnelle), en passant par tous les stades intermédiaires. Cette population d'étudiants réorientés dans ces formations extra-universitaires est donc très hétérogène, les formations de niveau proche de l'université voisinant avec d'autres moins nombreuses, il est vrai, situées au bas de l'échelle. D'autres, après leur passage universitaire, s'orientent directement vers le marché du travail, en espérant profiter de leur vernis universitaire pour se démarquer des autres jeunes n'ayant pas eu cette opportunité.

- 51 Si bien que, lorsque nous voulons répondre à la question « Que deviennent les étudiants à la sortie de l'université ? », nous sommes obligés de tenir compte de l'ensemble des situations énumérées ci-dessus, mais aussi de bien d'autres encore, plus complexes parce que hybrides. Aussi certains étudiants nous ont répondu être en formation mais aussi au travail. Ces réponses recouvrent des réalités différentes, difficiles à démêler. Doit-on les considérer comme appartenant à la sphère du travail ou à la sphère des études ? Certains travaillent à temps plein, d'autres à temps partiel. Certains sont payés pour se former, d'autres suivent des formations payantes. Certains ont un travail purement alimentaire leur permettant de survivre matériellement tout en se formant, en suivant par exemple des cours du soir, d'autres ont acquis un emploi stable et se forment pour se perfectionner dans la branche qu'ils ont choisie. Comment trancher sans tomber dans la simplification abusive ? Nous avons considéré que les étudiants payés par leur employeur pour se former (exemple : élève inspecteur des P&T) étaient en fait assurés d'un emploi à la fin de leur formation et nous les avons donc assimilés à la sphère du travail, bien qu'ils soient en formation au sens strict. Inversement, nous avons assimilé des étudiants travaillant, même à temps plein, à des étudiants en formation dans la mesure où leur emploi n'avait pas d'autre rôle que d'assurer leur survie matérielle le temps de la durée de leur formation, en misant sur le fait qu'ils quitteraient cet emploi, sans regret, du jour où ils auraient achevé leur formation.
- 52 Mais ce n'est pas tout, certains étudiants ne sont ni dans la sphère du travail, ni dans celle des études. C'est le cas des étudiants au service militaire. Nous ne pouvons que postuler qu'ils ne reprendront pas leurs études ensuite, mais ce n'est pas toujours vrai. C'est aussi le cas des étudiantes, qui sont devenues femmes au foyer, et qui n'ont pas l'intention de prendre un travail salarié, c'est encore le cas heureusement plus rare d'étudiants en longue maladie, ou décédés (nous avons enregistré cinq décès au cours de l'enquête).
- 53 Au cours de la synthèse des quatre premiers flux, nous écrivions que la sortie était un phénomène équivoque et flexible. C'est un des mérites de l'enquête que d'avoir mis en relief la complexité de la situation. Le simple passage par l'université ménage un sas entre le monde des études et celui du travail, ménage une *période* d'insertion plus ou moins longue au cours de laquelle les erreurs, les expériences sont permises, et sont même constitutives du mode d'insertion des étudiants. Il y a donc rupture avec une vision à la fois linéaire, « instantanéiste », et abrupte de l'insertion des étudiants, avec d'un côté les études et de l'autre l'emploi, au profit d'une représentation certes plus complexe, mais qui contribue grandement à redéfinir le rôle de l'institution, du moins dans les premières années du cursus.
- 54 Il est évident qu'à partir du moment où les étudiants quittent l'université dûment munis de diplômes, la fonction d'orientation, si importante pendant les premières années du cursus, tend inexorablement à s'estomper, et que du même coup la nécessité d'une formation complémentaire se fait moins ressentir. Dès le passage du quatrième flux, la sortie des études et le devenir ne peuvent plus s'analyser dans les mêmes termes. Il ne

s'agit plus de la même population, la sortie perd son caractère équivoque, pour la simple raison qu'elle ne peut plus être confondue avec l'élimination : elle est dans l'ordre naturel des choses, on ne reste pas étudiant à vie. Elle perd aussi une partie de sa flexibilité, la nécessité d'un transfert, d'un recyclage est moins pressante, puisque les études ont été menées dans l'ensemble à terme. La conséquence immédiate est que l'on peut observer un resserrement des différentes voies possibles : toutes convergent de plus en plus vers le marché du travail au fur et à mesure que les flux se succèdent. Ceci est mis en évidence dans le tableau suivant, qui donne la ventilation de chaque flux selon la direction prise à la sortie de l'université.

Le devenir des étudiants des sept premiers flux de sortie

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
Au travail	28	25	22	28	44	65	42
Travail + formation	19	12	10	10	20	6	5
Formation	16	13	13	6	2	-	-
Chômage	5	7	7	11	9	13	15
Service militaire	6	10	12	5	6	1	7
Autre	4	6	9	5	4	11	14
Transferts	22	27	27	35	15	4	17
Total	100	100	100	100	100	100	100
N=	994	537	352	303	285	257	124

- 55 Les chiffres parlent d'eux-mêmes : du premier au dernier flux, la sphère du travail voit sa part augmenter, au détriment de la sphère des études. Cette dernière représente 57 % du premier flux de sortie et seulement 22 % du septième. La formation extra-universitaire disparaît même en tant que rubrique lors des sixième et septième flux. De même que la rubrique « travail + formation » change de sens au fil des ans : le travail associé à la formation ne tenait le plus souvent, dans les premiers temps qu'un rôle alimentaire servant à financer les études à l'extérieur de l'université, études souvent payantes. À partir du quatrième flux, la formation est en étroite liaison avec l'emploi occupé, qui est souvent définitif, ou du moins stabilisé. Il est donc légitime d'agréger, lors des premiers flux, la rubrique « travail + formation » à la formation pure et simple. Ce n'est plus le cas par la suite, le travail prenant le pas sur la formation, et les 5,3 % de la rubrique « travail + formation » du septième flux devraient donc logiquement être agrégés aux 42 % de la rubrique « travail », laissant subsister seulement 17 % à la formation.
- 56 Notons que le sixième flux présente la particularité d'avoir été saisi, pour des raisons matérielles, plus tardivement que chacun des autres flux, environ dix-huit mois après l'interruption des études, alors que les autres flux étaient saisis dans un délai de six à neuf mois. Dès lors, il était normal que la proportion d'étudiants au travail soit beaucoup plus forte. Cet accident de parcours, dû à un financement tardif, aura au moins eu l'avantage de nous éclairer sur l'évolution temporelle des différents devenirs.

A. Les caractéristiques du devenir

- 57 Le devenir est multiple, avons-nous dit. Il serait alors intéressant d'essayer de savoir sous l'influence de quels facteurs certains étudiants sortent prématurément, pourquoi certains d'entre eux bifurquent vers le marché du travail et d'autres vers de nouvelles études.
- 58 Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons élaboré pour les quatre premiers flux de sortie une matrice générale synthétisant l'ensemble des devenirs de la cohorte

dans ses spécifications principales. Elle nous permettait de savoir ce que devenaient les étudiants entrant ou ce que devenaient les entrants quand ils étaient de sexe masculin ou de sexe féminin ou enfin ce que devenaient les entrants de l'un ou l'autre sexe quand ils étaient en avance ou en retard.

- 59 Quels enseignements pouvons-nous tirer des informations ainsi construites ? On ne peut faire apparaître de différences significatives qu'au prix de certains regroupements, le tout est de faire en sorte que ces regroupements soient pertinents, et c'est là qu'intervient l'acquis des analyses précédentes. Par exemple, nous savons que les deux premiers flux sont constitués d'étudiants non diplômés et qu'il en va de même en grande majorité pour le troisième, mais que par la suite les étudiants sont quasiment tous diplômés. Il nous semble donc pertinent de regrouper ensemble les deux, voire les trois premiers flux, mais peu probant de les agréger aux suivants, car il s'agit, selon nous, de deux populations distinctes.
- 60 Concentrons-nous donc sur les trois premiers flux de sortie et voyons dans un premier temps quelles relations entretiennent le sexe et/ou l'âge avec la non-réinscription.

Sur 100 étudiants à l'entrée...	ne se réinscrivent pas au cours de l'un des trois premiers flux
En avance (AV)	48,6
En retard (RT)	68,8
De Sexe Féminin (F)	54,4
De Sexe Masculin (M)	57,2
En avance et de sexe M	47,5
En avance et de sexe F	49,2
En retard et de sexe M	70,5
En retard et de sexe F	66,9

- 61 Hommes et femmes se comportent identiquement vis-à-vis de la non-réinscription, mais par contre le retard à l'entrée paraît être en relation étroite avec la sortie prématurée. Il est frappant de constater que plus des deux tiers (69 %) des étudiants en retard à l'entrée font partie des trois premières charrettes, c'est-à-dire qu'il y a de fortes chances pour que l'élimination les affecte préférentiellement. Notons que, quel que soit le sexe, l'écart entre étudiants en avance et étudiants en retard est sinon constant, du moins de même sens.
- 62 Regroupons, toujours sur les trois premiers flux réunis, les différents devenirs en deux rubriques que nous intitulerons « en formation » et « en vie active ». Par « en formation » nous entendons tous les étudiants transférés ou en formation extra-universitaire, que ces derniers soient salariés ou non (il s'agit donc des trois premières lignes du devenir). Nous avons mentionné précédemment qu'au cours des premiers flux, la rubrique « travail + formation » était essentiellement composée d'étudiants engagés dans une formation et ayant un emploi purement alimentaire, il nous paraît donc légitime d'agréger ces étudiants à tous ceux en formation pure. Par « vie active », nous entendons l'ensemble des étudiants au travail, au chômage, au service militaire ou dans une situation autre. Nous nous sommes expliqué sur le service militaire : nous postulons que la majorité des appelés ne reviendra pas à l'université, par là nous créons peut-être un biais, mais nous estimons qu'il ne déforme pas la réalité. Quant à la catégorie « autre » formée principalement de femmes au foyer, ou de mères de familles, ses effectifs sont trop restreints pour exercer un biais (et pourquoi ne pas considérer la vie de femme au foyer comme une forme de vie active ?). Ces regroupements opérés dans un but de

clarification, nous pouvons alors évaluer l'effet de l'âge et du sexe sur ces deux types de devenirs.

Sur 100 étudiants à l'entrée.	Ne se sont pas réinscrits au cours de l'un des trois premiers flux et sont allés :		
	en formation	dans la vie active	total
En avance (AV)	30.0	18.6	48.6
En retard (RT)	28.2	40.6	68.8
De sexe masculin (M)	30.6	26.6	57.2
De sexe féminin (F)	28.5	26.0	54.4
En AV et de sexe (M)	28.7	18.8	47.5
En AV et de sexe (F)	31.1	18.1	49.2
En RT et de sexe (M)	33.3	37.2	70.5
En RT et de sexe (F)	22.4	44.5	66.9
Au Total	29,3	26,4	55,7

- 63 Sur 100 étudiants à l'entrée, 56 n'étaient plus réinscrits après trois flux de sortie. Mais plus de la moitié d'entre eux n'avaient pas quitté le monde des études (29/56), étant soit transférés soit en formation extra-universitaire. Sous ce dernier rapport, hommes et femmes ne se comportent pas différemment (sur 100 hommes à l'entrée, 30 se sont dirigés vers une autre formation à l'issue des trois premiers flux ; sur 100 femmes, 28 sont dans le même cas). Si l'on se reporte un instant à la matrice développée, on s'aperçoit cependant d'une nuance : les femmes en formation sont plus nombreuses à se diriger vers les formations extra-universitaires, alors que les hommes, eux, se dirigent en plus grand nombre vers les transferts. La réorientation de ces derniers se fait donc à un niveau plus élevé (16 % des hommes transfèrent pour 9,6 % des femmes et 18,9 % des femmes se recyclent au sein de formations extra-universitaires pour 14,7 % des hommes).
- 64 D'une façon générale, la première colonne du tableau ci-dessus ne nous permet pas de faire apparaître de liaisons clairement établies entre les devenirs liés aux études et des variables comme l'âge ou le sexe. La deuxième colonne est de ce point de vue plus révélatrice : les étudiants âgés des deux sexes sont deux fois plus nombreux à entrer directement dans la vie active, sans bénéficier d'aucun sursis.
- 65 Naturellement, si nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement aux trois premiers flux, c'est en raison des questions que soulève la non-réinscription au cours de ces flux. D'une manière générale, il est évident que les variables qui sont en relation étroite avec la sortie dans ces premières années jouent de nouveau lors des flux ultérieurs, mais en sens inverse. Si les deux tiers des étudiants âgés sont prématurément retirés de l'université, la majorité des étudiants issus des derniers flux se recrutent parmi les étudiants dits « en avance ».

B. Devenir et CSP

- 66 Il aurait été intéressant d'élaborer une autre matrice croisant les devenirs dans ses diverses issues de la variable CSP (catégorie socioprofessionnelle d'origine). Pour des raisons techniques et matérielles, sa réalisation est trop aléatoire (14 CSP croisées avec 7 devenirs, sur 7 flux). Aussi avons-nous présenté autrement : nous avons télescopé les trois premiers flux, en prenant, bien entendu, les précautions d'usage, et regroupé les différentes CSP en trois catégories (CSP privilégiées, CSP moyennes et CSP défavorisées).

Les différents devenirs selon l'origine sociale (trois premiers flux)

	TRAVAIL	FORM	CH-OM	SERMIL	AUT SIT	TOTAL
CSP privilégiées	41,3	24,6	10,8	13,8	9,5	100,0
CSP moyennes	55,0	16,6	7,4	13,5	7,4	100,0
CSP défavorisées	57,8	15,2	10,7	12,9	3,4	100,0
Ensemble	51,1	18,1	9,1	13,5	8,2	100,0

- 67 Précisons que les transferts ne figurent pas dans la rubrique « formation » pour la raison que nous avons déjà évoquée : l'exploitation incertaine de l'origine sociale de cette sous-population.
- 68 Il transparait alors que les professions libérales, cadres supérieurs et gros patrons disposent, plus que les autres catégories, de possibilités de recours pour leurs enfants lorsque ces derniers perdent le contact avec l'université ; ils sont donc corrélativement moins nombreux que les autres à entrer directement dans la vie active.

C. Devenir et discipline

Le devenir selon la discipline d'origine (trois premiers flux confondus)

	MEDEC	DROIT	SCECO	SCIENC	LETTRE	TOTAL
Au travail	27,3	52,6	55,3	48,2	59,6	51,1
En Formation	44,4	9,6	14,9	14,0	15,5	18,1
Au chômage	8,1	7,1	4,3	11,4	10,6	9,1
Au serv. mil.	14,1	19,9	21,3	18,4	6,0	13,5
Autre situation	6,1	10,9	4,2	7,9	8,3	8,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- 69 Une constatation, les études de médecine ressortent très distinctement du lot : 44 % des anciens étudiants en médecine évitent tout contact avec la vie active sous l'une quelconque de ses formes : travail proprement dit, chômage ou service militaire, et bénéficient donc d'un nouveau sursis, d'une nouvelle chance. Les étudiants originaires des autres facultés ne bénéficient de cette nouvelle chance de formation que dans des proportions bien moindres, allant de 9,6 % (droit) à 15,5 % (lettres). De plus, la réorientation extra universitaire est, le plus souvent, pour les anciens étudiants en médecine en continuité avec leur choix initial. Près de 80 % d'entre eux se recyclent dans le secteur paramédical (école de kinésithérapie, instituts de psychomotricité, etc.). On ne peut parler à leur encontre d'un bouleversement fondamental, conduisant à des révisions déchirantes. Par opposition, les formations entreprises par les autres étudiants sont beaucoup plus diversifiées, fréquemment sans grand rapport avec la formation universitaire initiale, quelquefois d'un niveau peu élevé.
- 70 Tout se passe comme si la médecine, maison mère en amont, disposait de filiales en aval toutes prêtes à recueillir ses éléments les moins brillants, et à les écouler sur le marché du travail paramédical. Cette « chasse gardée » n'existerait pas pour les autres facultés, en sorte que la reconversion obligerait alors les étudiants à carrément changer leur fusil d'épaule, avec plus ou moins de réussite. Il y aurait donc en aval de la médecine et de ses

filiales, un segment du marché du travail qui serait un segment *captif*, en ce sens que les autres étudiants de l'université n'y auraient pas accès.

- 71 Pour l'instant, nous n'avons pas suffisamment de matériaux susceptibles d'étayer fermement cette hypothèse, mais d'ores et déjà nous pouvons douter du caractère transparent, concurrentiel et unitaire du marché du travail à la sortie des études universitaires. Il est probable qu'à niveau d'étude égal, les étudiants ne sont pas substituables les uns aux autres, et que ceci reste valable même pour l'emploi public, prépondérant parmi les emplois occupés par les anciens étudiants.

NOTES

1. L'expérience nous a montré que la réorientation intra-universitaire était un phénomène de réajustement limité dans le temps, fortement corrélé avec un échec dans la discipline de première inscription. C'est pourquoi elle ne se prolonge pas au-delà des deux premières années. Quelques cas isolés persistent ça et là, mais perdent toute signification statistique. Les migrations ultérieures n'ont pas du tout le même sens : ce sont des étudiants qui s'inscrivent pour des études complémentaires après avoir accompli leur cursus initial.

2. Ce chiffre 54 % est considérable si on le compare au taux de mortalité des autres étudiants entre la deuxième et la quatrième année et qui est de 18,5 % mais, à notre avis, il faut le comparer à celui affectant les deux premiers flux et qui était de 36 % : l'écart est encore significatif.

3. « Aucun diplôme supérieur au baccalauréat » signifie pour nous que l'étudiant n'a pas obtenu de diplôme universitaire, comme par exemple le DEUG, mais il peut avoir décroché quelques unités de valeurs.

4. Notre définition du niveau d'étude B5 n'est pas entièrement fondée sur les diplômes universitaires *stricto sensu*, comme par exemple le DEA qui nécessite obligatoirement cinq années d'études. Nous avons décidé d'y rattacher certains concours comme le CAPES, l'agrégation, ou le CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat). Le CAPES peut être en théorie obtenu dès la fin de la troisième année d'étude mais, de fait, il ne l'est pratiquement jamais avant la cinquième – notons que le « Rapport Schwartz » a adopté cette classification (L. Schwartz, *Commission du bilan de la France en mai 1981*, Paris, La Documentation française, 1981, p. 253). D'autre part, le regroupement B2, B3 s'impose selon nous (*a posteriori*) par leur faible différenciation sur le marché du travail, ainsi que par le faible nombre de sorties au niveau B2.

5. Nous avons montré que la sortie prématurée était fortement corrélée avec l'âge ; étant plus jeunes à l'entrée, il n'est donc pas surprenant que les femmes résistent mieux que les hommes à l'élimination (cf. M. Amiot & A. Frickey, *À quoi sert l'université ? Une université, ses étudiants et le marché de l'emploi*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1978, p. 92 et sq.).

6. Un mot d'explication sur ce graphique. À l'inverse des constructions précédentes, où l'élimination était calculée en tenant compte de la population transférée, nous avons jugé préférable d'exclure ici cette population (d'où le chiffre de 1 449 correspondant à l'ensemble des étudiants réellement sortis de l'université du premier au septième flux). Nous avons adopté cette procédure en raison des incertitudes pesant sur l'origine sociale des étudiants transférés. Fréquemment, ces étudiants se contentaient de nous renvoyer notre questionnaire en mentionnant : « je poursuis mes études universitaires à... » sans plus de détails, rendant aléatoire l'exploitation de l'origine sociale.